



Assemblée générale

Distr. générale
6 août 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 98 de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport de la Directrice de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) concernant les activités menées par l'Institut durant la période allant d'août 2008 à juillet 2009 ainsi que le programme de travail proposé et le projet de budget pour 2009 et 2010.

À la cinquante-deuxième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, tenue du 1^{er} au 3 juillet 2009, le Conseil d'administration de l'Institut a examiné et approuvé le rapport, pour soumission à l'Assemblée générale.

* A/64/150.



Rapport de la Directrice de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant les activités menées par l'Institut durant la période allant d'août 2008 à juillet 2009 et projet de programme de travail et de budget pour 2009-2010

Résumé

En 1984, l'Assemblée générale a demandé au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) de lui faire rapport, chaque année, sur les activités de l'Institut. À cette fin, la Directrice a établi le présent rapport qui porte sur les activités de l'Institut durant la période allant d'août 2008 à juillet 2009 pour que le Conseil d'administration de l'Institut l'examine lors de la cinquante-deuxième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, tenue du 1^{er} au 3 juillet 2009.

Le programme de travail de l'Institut est toujours axé sur trois domaines principaux : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; et sécurité humaine et désarmement. Durant l'année passée, le contexte de sécurité internationale dans lequel l'Institut mène ses travaux a évolué de façon spectaculaire, ce qui a amené l'Institut, sous les auspices de la nouvelle Directrice, Theresa Hitchens, à réexaminer la structure du programme de travail de l'Institut afin qu'il garde sa pertinence.

Une subvention prélevée sur le budget ordinaire de l'ONU garantit l'indépendance de l'Institut. Par le présent rapport, le Conseil d'administration transmet au Secrétaire général une recommandation tendant à ce qu'une subvention à l'Institut soit prélevée sur le budget ordinaire de l'exercice biennal 2010-2011. En 2005, l'Assemblée générale a adopté la résolution 60/89 dans laquelle elle a recommandé que le Secrétaire général mette en œuvre les recommandations du Bureau des services de contrôle interne et les décisions du Conseil d'administration de l'Institut (tendant à ce que les coûts afférents au personnel permanent de l'Institut soient financés sur le budget ordinaire de l'ONU) et qu'il continue de rechercher, dans le cadre des ressources existantes, les moyens d'accroître le financement de l'Institut. La Directrice note que la subvention ne couvre actuellement que 20 % environ des coûts afférents au personnel permanent

La Directrice rend également compte des fonds provenant de contributions volontaires versées par des gouvernements et des organismes philanthropiques, ces fonds représentant environ 90 % du budget de l'institution et lui permettant de financer tous les coûts opérationnels.

Finalement, l'Institut célébrera son trentième anniversaire en 2010. La Directrice indique que l'institution cherchera à élargir et à approfondir, à l'avenir, son appui à la communauté du désarmement.

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| I. Introduction | 4 |
| II. Gestion et effectifs | 4 |
| III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU | 4 |
| IV. Activités récentes et activités en cours | 5 |
| A. Sécurité mondiale et désarmement | 5 |
| B. Sécurité régionale et désarmement | 9 |
| C. Sécurité humaine et désarmement | 12 |
| V. Mise en place de réseaux, diffusion et vulgarisation | 14 |
| A. Mise en place de réseaux | 14 |
| B. Diffusion | 14 |
| C. Vulgarisation | 15 |
| VI. Publications | 16 |
| VII. Activités de recherche prévues pour 2009-2011 | 17 |
| Annexes | |
| I. Recettes et dépenses pour 2007 et 2008 et prévisions pour 2009 et 2010 | 19 |
| II. Ressources nécessaires : 2007-2010 | 20 |
| III. Contributions volontaires pour 2007 et 2008 et état pour 2009 et 2010 | 25 |
| IV. État des prévisions de recettes provenant de contributions volontaires pour 2009 | 27 |
| V. Dépenses estimatives de personnel permanent et subvention au titre du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, 2009 et 2010 | 29 |

I. Introduction

1. Le présent rapport couvre les activités de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement durant la période allant d'août 2008 à juillet 2009 et les programmes prévus pour 2009-2010. La période considérée dans le présent rapport se caractérise par des activités de vulgarisation et des relations accrues avec les organismes des Nations Unies.

2. Le contexte de sécurité internationale dans lequel l'Institut travaille, a considérablement évolué durant l'année passée. Un fait qui est peut-être le plus significatif, c'est que la Conférence du désarmement a, après une impasse de 12 ans, adopté le 29 mai 2009 un programme de travail. De sérieux défis à la paix et à la sécurité n'en subsistent pas néanmoins.

3. Afin de mieux s'intégrer dans cette évolution, l'Institut entame un processus de restructuration de son programme de travail et de ses effectifs ainsi que d'autres activités afin d'élaborer une stratégie de collecte de fonds correspondante. L'Institut travaille également avec d'autres instituts indépendants de recherche et de formation des Nations Unies pour harmoniser les procédures et améliorer la gestion des moyens/ressources. Ces efforts coïncident avec les préparatifs pour la célébration, en 2010, du trentième anniversaire de l'Institut et viennent les compléter.

II. Gestion et effectifs

4. Durant la période considérée, l'Institut a mené ses activités avec un personnel dévoué de 24 fonctionnaires dont 2 cadres de direction, 3 membres du personnel d'appui (administratif et technique), 5 membres du personnel de base chargés des tâches fonctionnelles au titre des programmes et 14 chercheurs.

5. La Directrice, M^{me} Patricia Lewis, a quitté l'UNIDIR en août 2008 et, en janvier 2009, M^{me} Theresa Hitchens a été nommée nouvelle Directrice.

6. Dans le cadre de son programme de bourses, l'Institut accueille des chercheurs à Genève pour une durée d'un à six mois. Les projets de l'Institut intitulés « Disarmament as Humanitarian Action » (Le désarmement en tant qu'action humanitaire) et « The Road from Oslo » (Le chemin depuis Oslo) ont invité deux chercheurs pour une période de trois mois chacun. Toujours en juin 2009, un deuxième chercheur résident a rejoint l'Institut. Neuf jeunes chercheurs venant de six pays ont travaillé à l'Institut durant la période considérée.

III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU

7. Pour le Conseil d'administration, l'octroi d'une subvention à l'Institut est de la plus haute importance, tant d'un point de vue financier que pour préserver l'autonomie et l'indépendance de l'Institut. Une subvention est indispensable pour le prochain exercice biennal. Par le présent rapport, le Conseil transmet au Secrétaire général une recommandation pour une subvention pour l'Institut imputée sur le budget ordinaire pour l'exercice biennal 2010-2011.

8. Il est nécessaire de veiller en permanence à accroître le montant de la subvention et à l'ajuster en fonction des coûts, afin de faciliter la croissance des

contributions volontaires à l'Institut. Le 24 septembre 2004, pour donner suite à la résolution 58/272 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général lui a soumis, à sa cinquante-neuvième session, une note sur la nécessité de continuer à octroyer une subvention à l'Institut (A/C.5/59/3/Add.1). La subvention de l'ONU est destinée, aux termes de l'article 7 de la Charte de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, à financer les coûts du Directeur et du personnel permanent. En 2005, dans sa résolution 60/89, l'Assemblée générale a recommandé que le Secrétaire général mette en œuvre les recommandations du Bureau des services de contrôle interne et les décisions du Conseil d'administration de l'Institut (tendant à ce que les coûts afférents au personnel permanent de l'Institut soient financés sur le budget ordinaire de l'ONU) et qu'il continue de rechercher, dans le cadre des ressources existantes, les moyens d'accroître le financement de l'Institut. Il convient de noter cependant que, dans l'histoire récente de l'Institut, la subvention ne couvre qu'environ 20 % de ces coûts, soit environ 10 % du budget global de l'Institut (voir l'annexe V au présent rapport).

9. La plus grande partie du budget de l'Institut (90 %) provient essentiellement des gouvernements donateurs et de fondations, sur la base du projet par projet. Le budget pour 2009 est estimé à 3 671 800 000 dollars et le projet de budget pour 2010 s'élève à 2 253 900 000 dollars (voir les annexes). Les chiffres pour 2010 ne concernent cependant que les projets qui sont confirmés – ce montant estimatif pourrait varier à la hausse au fur et à mesure que l'Institut reçoit des annonces de contributions pour des projets en cours d'élaboration.

IV. Activités récentes et activités en cours

10. Le programme de recherche de l'Institut comporte trois volets : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; et sécurité humaine et désarmement. Dans le cadre des efforts faits pour mieux remplir son mandat dans un environnement en mutation, l'Institut envisage d'élaborer une nouvelle série d'activités au titre du programme.

A. Sécurité mondiale et désarmement

11. L'Institut consacre une grande partie de ses activités aux questions de sécurité mondiale et de désarmement. Il entreprend notamment des travaux de recherche sur l'application des traités conclus et sur des négociations en cours ou potentielles et étudie les moyens d'aller de l'avant dans d'autres domaines.

1. Conférence du désarmement

12. L'Institut continue de participer activement à des consultations, discussions et séminaires portant sur des questions concernant les travaux de la Conférence du désarmement.

13. Dans le cadre des efforts faits pour déterminer comment la Conférence du désarmement peut aller de l'avant dans son programme de travail, l'Institut a établi un document intitulé « Getting the Conference on Disarmament back to substantive work: food for thought » (Ramener la Conférence du désarmement vers le travail de

fond) soumis le 26 mars 2009 par le Gouvernement canadien en tant que document officiel de la Conférence du désarmement.

14. En 2008-2009, dans le cadre de l'« Initiative des six présidents », l'Institut a continué de fournir à la Conférence du désarmement des informations destinées à aider les États Membres dans leurs délibérations. Les demandes de réunions d'information devraient se multiplier au fur et à mesure de l'exécution du programme de travail de la Conférence.

2. Désarmement nucléaire et non-prolifération nucléaire

15. La phase II du projet de l'UNIDIR/Institut d'études internationales de Monterrey relatif aux organisations régionales et à l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité consiste essentiellement à diffuser les conclusions de la phase I et à élaborer des documents de recherche supplémentaires. Une table ronde a été organisée à New York le 22 octobre 2008. Les activités de sensibilisation ont consisté à faire des exposés aux États-Unis, en Europe et en Asie; des activités supplémentaires sont prévues dans d'autres régions.

16. En tant que volet de son projet intitulé « The entry into force of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty: new opportunities? » (Entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires : de nouvelles possibilités?), l'Institut a publié au début de 2009 *Unfinished Business: the Negotiation of the CTBT and The End of Nuclear Testing* (Une affaire inachevée : La négociation du TICE et la fin des essais nucléaires). L'ouvrage a été lancé le 13 mai 2009 à New York lors d'une table ronde qui a connu une forte participation et qui a été organisée en marge de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010. Des fichiers sonores sont accessibles sur le site de l'Institut. Une deuxième manifestation a eu lieu le 9 juin 2009 à Vienne, avec la participation de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et une troisième manifestation sera organisée à Washington dans le courant de l'année.

17. En septembre 2008, l'Institut a lancé une étude pluriannuelle sur les aspects politiques et juridiques des approches multinationales du cycle du combustible nucléaire. Les produits seront entre autres une série de six rapports, des séminaires, des ateliers et des publications conjointes avec d'autres experts et instituts ainsi que des activités de sensibilisation.

18. Le premier document d'étude du projet, « Multilateralization of the Nuclear Fuel Cycle: Assessing the Existing Proposals » (Multilatéralisation du cycle du combustible du nucléaire : évaluation des propositions actuelles), a été publié en mars 2009. Le 12 mars 2009, l'Institut a accueilli à Genève un séminaire d'une demi-journée sur le thème « Multilateral approaches to the nuclear fuel cycle » (Approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire), auquel ont assisté des représentants de plus de 40 pays. Un deuxième séminaire sur le thème « A Multilateral approach to the nuclear fuel cycle: can it strengthen the NPT? » (Une approche multilatérale du cycle du combustible nucléaire : peut-il renforcer le Traité de non-prolifération?) s'est tenu le 5 mai 2009 à New York. Le deuxième document de recherche est en cours d'élaboration. Au cours de la deuxième année, l'accent sera essentiellement mis sur la relation entre une approche multilatérale du cycle du combustible nucléaire, le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

19. L'Institut a conjointement organisé avec le Gouvernement français un séminaire sur le thème « Nuclear renaissance: non-prolifération and shared responsibilities » (Renaissance nucléaire : non-prolifération et responsabilités partagées) le 6 mai 2009 à New York en marge de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

20. Sous les auspices du Forum de Genève¹, l'Institut a aidé à organiser plusieurs séminaires auxquels il a également participé et qui portaient sur des questions nucléaires, allant de l'élimination des déchets nucléaires aux perspectives pour un monde exempt d'armes nucléaires.

3. Armes biologiques et chimiques

21. Durant la réunion de 2008 de la Convention sur les armes biologiques et à toxines des États parties, l'Institut a organisé le 4 décembre une manifestation parallèle intitulée « Universalization of confidence-building measures in the Biological Weapons Convention ». En outre, sous les auspices du Forum de Genève, l'Institut aide durant la période 2009-2010 à planifier et à mettre en œuvre une série d'activités afin d'aider les États à se préparer aux discussions sur les mesures de confiance à prendre dans la période menant à la septième Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques et à toxines en 2011.

4. Technologies spatiales et droit de l'espace

22. Le rapport de la Conférence de 2008 sur le thème « Security in space: the next generation » (Sécurité dans l'espace: la nouvelle génération) a été distribué le 23 juin 2008 en tant que document officiel de la Conférence du désarmement (CD/1844), par le Canada et les actes de la Conférence ont été publiés en décembre 2008.

23. L'Institut a l'intention d'élargir ses travaux durant 2009-2010 sur la sûreté et la durabilité de l'espace extra-atmosphérique. En février 2009, la Directrice de l'Institut a fait, lors de la première réunion officielle du groupe de travail de la Conférence du désarmement, une communication sur les moyens d'empêcher une course aux armements dans l'espace. En mai 2009, elle a écrit, à l'intention de la Commission internationale Australie-Japon sur la non-prolifération et le désarmement, un document sur les travaux que la Conférence du désarmement effectue sur des questions spatiales, intitulé « Saving space: hope for preventing an arms race in outer space » (Sauvegarde de l'espace : espoir d'empêcher une course aux armements dans l'espace). Le 10 juin 2009, Theresa Hitchens est devenue la première Directrice de l'Institut à s'adresser officiellement au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, basé à Vienne, et a entamé des discussions sur une coopération plus régulière ainsi que sur les efforts qui pourraient être entrepris conjointement avec le Bureau des affaires spatiales.

24. Les 15 et 16 juin 2009, en partenariat avec le Gouvernement canadien, la Chine et la Fédération de Russie, la Fondation Secure World et la Simons Foundation, l'UNIDIR a accueilli sa conférence annuelle sur la sécurité dans

¹ L'UNIDIR est un partenaire fondateur du Forum de Genève, avec le Quaker United Nations Office, Genève et le Centre sur les conflits, le développement et la consolidation de la paix de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève.

l'espace, sur le thème : « Space security 2009: moving towards a safer space environment » (Sécurité de l'espace 2009 : vers un espace plus sûr).

25. L'Institut entreprendra plusieurs nouveaux projets sur la sécurité de l'espace et il a entamé des discussions avec l'Union internationale des télécommunications sur les possibilités de mener des activités conjointes dans le futur.

5. Mise en œuvre des traités et des engagements

26. L'Institut participe à l'action que l'Union européenne et le Bureau des affaires de désarmement entreprennent conjointement sur la mise en œuvre de la Convention sur certaines armes classiques et les protocoles qui lui sont annexés, dans le cadre d'une série de séminaires régionaux ayant pour objet d'accroître le nombre d'États signataires de la Convention. L'Institut a été chargé de faire des exposés sur les armes à sous-munitions, les avantages qu'il y a à adhérer à la Convention et à ses protocoles et de contribuer à faire la synthèse des travaux à la fin de chaque séminaire. L'Institut aide également le Bureau des affaires de désarmement à établir la publication finale.

27. L'Institut a entrepris une série d'activités visant à sensibiliser la communauté internationale au danger que posent les activités de courtage illicites, y compris celles portant sur les armes de destruction massive. L'Institut publiera une édition de *Forum du désarmement* (n°3, 2009) consacrée à cette question et accueillera également des séminaires à Genève et à New York en 2010.

28. En coopération avec le James Martin Center pour les études sur la non-prolifération de l'Institut d'études internationales de Monterrey, l'Institut poursuit un programme de recherche, commencé en 2001 pour étudier le rôle des organes régionaux dans l'application des traités mondiaux. Les travaux de recherche actuels portent essentiellement sur la manière dont les organisations régionales peuvent contribuer à l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité.

29. L'Institut mène d'autres activités touchant à la mise en œuvre des traités et des engagements, notamment des activités visant à appuyer le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

6. Sécurité et opinions sur le désarmement

30. L'Institut a maintenant achevé son projet de recherche pluriannuel intitulé : « Disarmament as humanitarian action: making multilateral negotiations work » (Le désarmement comme question humanitaire : Que les négociations multilatérales aboutissent). Les travaux ont fait l'objet de quatre ouvrages dont le dernier est *The Value of Diversity in Multilateral Disarmament Work* (La valeur de la diversité dans les travaux de désarmement multilatéral), publié en décembre 2008.

31. Dans le cadre des travaux menés au titre du projet, une série d'ateliers du « Disarmament Insight » (Idées sur le désarmement) a été tenue en collaboration avec le Forum de Genève sous la rubrique intitulée : « Thinking differently about human security » (Conceptions différentes de la sécurité humaine). Le dernier de ces ateliers, un séminaire d'une durée de deux jours sur le thème « Learn, adapt, succeed: potential lessons from the Ottawa and Oslo processes for other disarmament and arms control challenges » (Apprendre, adapter, réussir :

enseignements à tirer des processus d'Ottawa et d'Oslo pour d'autres défis en matière de désarmement et de contrôle des armements), s'est tenu les 19 et 20 novembre 2008 à Glion (Suisse).

32. Le rapport final du projet de l'Institut intitulé : « Creating a new dynamic for public-private partnerships for peaceful and sustainable development: human security and equitable access to resources » (Créer une nouvelle dynamique pour des partenariats public-privé en vue d'un développement pacifique et durable : sécurité humaine et accès équitable aux ressources), entrepris conjointement avec la Commission économique pour l'Europe (CEE) et l'Université de Genève, a été publié à la fin de 2008.

33. Des enregistrements choisis du séminaire tenu en avril 2008 sur le thème : « Information and communications technologies and international security » (Les technologies de l'information et de la communication et la sécurité internationale) ont été placés sur le site Web de l'Institut et d'autres travaux sont prévus pour 2009 en tant que contribution à la prochaine réunion du Groupe d'experts gouvernementaux.

B. Sécurité régionale et désarmement

34. En plus des activités de l'Institut consacrées à des régions données, une approche régionale a été adoptée pour les travaux portant sur un futur traité sur le commerce des armes, l'universalisation de la Convention sur certaines armes classiques et les efforts pour la consolidation de la paix.

1. Traité sur le commerce des armes

35. L'Institut a été retenu pour mettre en œuvre la décision du Conseil de l'Union européenne (2009/42/CFSP) adoptée le 19 janvier 2009 et portant sur « le soutien d'activités de l'UE visant à promouvoir auprès des pays tiers le processus d'élaboration d'un traité sur le commerce des armes, dans le cadre de la stratégie européenne de sécurité ». Le projet vise à faciliter les échanges de vues entre les États, les organisations régionales et la société civile.

36. Le projet consiste en six séminaires régionaux durant la période allant d'avril 2009 à février 2010, auxquels s'ajoute un séminaire de lancement (tenu à Genève le 24 février 2009), qui a été organisé en marge de la réunion de la Première Commission en octobre 2009, et en un séminaire final pour présenter les résultats globaux du projet. Une fois mis au point, les rapports récapitulatifs des séminaires régionaux et un rapport final seront produits, présentés et mis sur le Web.

2. Universalisation de la Convention sur certaines armes classiques

37. Tout au long de l'année 2008, l'Institut était engagé dans un projet exécuté par le Bureau des affaires de désarmement; il portait sur les moyens de promouvoir l'universalisation de la Convention sur certaines armes classiques, par le biais de séminaires régionaux organisés en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique, au Moyen-Orient et en Méditerranée, en Asie du Sud-Est et dans les îles du Pacifique.

3. Maintien de la paix et sécurité après conflit

38. Le projet intitulé « Security Needs Assessment Protocol » (SNAP) (Protocole pour l'évaluation des besoins de sécurité) a achevé sa première phase en décembre 2008. Le projet a conçu une approche pour connaître les besoins en matière de sécurité afin de favoriser la recherche de solutions plus viables au niveau communautaire. Des essais sur le terrain menés au Ghana et au Népal en 2007 et en 2008 ont débouché sur l'élaboration d'un protocole type à la fin de 2008 qui se compose d'un guide sur la recherche, d'un manuel des opérations et également d'un nouveau modèle pour l'éthique coopérative dans la recherche sur le terrain liée à la sécurité.

39. La phase de validation de ce projet se déroule à partir de janvier 2009 jusqu'en décembre 2010. Dans ce cadre, le projet SNAP collabore avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance-Népal en 2009 sur des questions ayant trait à la sécurité des communautés et renforce les capacités locales en vue de prévenir ou réduire la participation d'enfants à des activités violentes.

40. En janvier 2009, l'Institut a achevé le projet, financé par le Programme de bourses intra-européennes Marie Curie de la Commission européenne, qui portait sur la coopération de l'Union européenne avec l'Organisation des Nations Unies dans la gestion des crises. Les conclusions du projet ont fait l'objet de 8 publications de recherche sur des questions spécifiques et de 20 exposés.

41. En avril 2009, l'Institut a commencé un projet de suivi pour étudier la coopération entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la consolidation de la paix. Le projet donnera lieu à des recommandations portant sur la suite donnée par l'Union européenne au rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit (A/63/881-S/2009/304), et sur la contribution de l'Union européenne aux prochains examens de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds pour la consolidation de la paix. Le projet débouchera sur une publication de l'Institut et une manifestation de sensibilisation avec le groupe de travail du Conseil européen chargé des Nations Unies vers la fin de 2009.

4. Amérique latine et Caraïbes

42. Un atelier régional a été organisé à l'intention de l'Amérique latine et des Caraïbes, les 11 et 12 mars 2009 à Saint-Domingue, dans le cadre de l'initiative du Bureau des affaires de désarmement et de l'Union européenne, aux fins de promouvoir l'universalité de la Convention sur certaines armes classiques et de ses protocoles. Ont participé à ce premier séminaire 35 représentants d'États qui ne sont pas parties à la Convention sur certaines armes classiques et deux hautes parties contractantes à la Convention venant de la région ainsi que des organisations régionales dont l'Organisation des États américains et la Communauté des Caraïbes.

43. Le deuxième séminaire régional du projet relatif au traité sur le commerce des armes s'est tenu à Mexico les 18 et 19 juin 2009. Il a réuni des représentants de 27 pays des Amériques et des Caraïbes.

5. Asie et Pacifique

44. Un atelier régional pour la mise en œuvre de l'action conjointe 2007/528/CFSP du Conseil en date du 23 juillet 2007 sur l'universalité de la Convention sur

certaines armes classiques, s'est tenu à Katmandou, Népal les 17 et 18 décembre 2008. Trente-cinq représentants d'États de l'Asie du Sud et du Sud-Est ainsi que des îles du Pacifique y ont assisté.

45. En tant que volet du projet de l'Institut intitulé : « Aide internationale à la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères », en septembre 2008, deux chercheurs de l'Institut ont mené des recherches sur le terrain sur la nécessité d'une assistance en matière d'armes légères dans la sous-région du Pacifique-Sud. Les résultats de la recherche sont consignés dans un rapport qui sera publié en juillet 2009.

6. Le Moyen-Orient

46. Dans le cadre du projet de l'Union européenne et du Bureau des affaires de désarmement relatif à la Convention sur certaines armes classiques, 13 pays et 3 hautes parties contractantes de la région ont été invités à une conférence qui s'est tenue à Rabat, les 19 et 20 novembre 2008.

47. Les 28 et 29 juillet 2009, l'Institut a tenu à Amman, le troisième séminaire régional du projet intitulé : « Promoting discussion on an arms trade treaty » (Encourager les débats pour un traité sur le commerce des armes) auquel ont assisté des représentants de 14 États membres.

7. Afrique

48. Le quatrième numéro de *Forum du désarmement* intitulé « La Dynamique complexe des armes légères en Afrique de l'Ouest » a porté sur les armes légères en Afrique de l'Ouest et sur certaines activités entreprises au niveau régional et par la société civile pour s'attaquer à ce problème.

49. Le projet SNAP fait actuellement l'objet d'une discussion avec l'Organisation internationale des migrations, concernant la coopération sur les questions de migration forcée en Afrique.

50. En avril 2008, deux séminaires ont été organisés à Lomé, qui avaient pour objet de promouvoir l'universalité de la Convention sur certaines armes classiques. Des participants des gouvernements, de hautes parties contractantes et des organisations internationales, régionales et sous-régionales de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique, de la région des Grands Lacs et de l'Afrique australe ont assisté à ces deux séminaires.

51. Dans le cadre du projet Union européenne-UNIDIR intitulé : « Promoting discussion on an arms trade treaty », (Encourager la discussion pour un traité sur le commerce des armes), le premier séminaire régional s'est tenu à Dakar, Sénégal les 28 et 29 avril 2009. Il a été organisé à l'intention des États de l'Afrique centrale, du Nord et de l'Ouest et a enregistré la participation de représentants d'organisations régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

C. Sécurité humaine et désarmement

52. Le travail remarquable effectué dans le cadre du projet sur « Disarmement as humanitarian action » (Le désarmement en tant qu'action humanitaire) a été une contribution importante aux travaux théoriques en cours sur les nouvelles manières d'aborder la question de la sécurité humaine. Par ses travaux sur les armes légères, les armes à sous-munitions et la sécurité sanitaire, l'UNIDIR a apporté une précieuse contribution dans ce domaine.

1. Soutien au Programme d'action relatifs aux armes légères et aux mesures pour le contrôle d'autres armes légères

53. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau des affaires de désarmement, l'UNIDIR et Small Arms Survey continuent de mener un projet commun visant à analyser les rapports présentés au Secrétaire général sur la mise en œuvre du Programme d'action en vue de mieux déterminer là où il est le plus nécessaire de renforcer les capacités. L'analyse de 2008 porte sur les rapports nationaux soumis par les États depuis l'adoption du Programme d'action en 2001. Le projet de rapport a été présenté à la Réunion biennale des États de 2008 et le rapport final intitulé *Implementing the United Nations Programme of Action on Small Arms and Light Weapons: Analysis of the National Reports Submitted from 2002 to 2008* (Appliquer l'analyse des rapports nationaux soumis par les États de 2002 à 2008, du Programme d'action relatif aux armes légères), a été publié en décembre 2008.

54. L'Institut a entrepris un projet pluriannuel de trois phases afin d'évaluer l'assistance technique et financière requise pour la mise en œuvre du Programme d'action, qui est maintenant achevé. Les produits de la phase II sont : une liste de contrôle complète, disponible sous forme d'agenda électronique et destiné à aider les États à déterminer leurs besoins en matière d'assistance en ce qui concerne les armes légères; un rapport sur des études de cas sur les besoins de la sous-région du Pacifique-Sud, et un mécanisme accessible sur le Web pour la mise en adéquation des besoins et des ressources, qui est en train d'être intégré dans le Système d'appui à la mise en œuvre du Programme d'action relatif aux armes légères, géré par le Bureau des affaires de désarmement.

55. Entre décembre 2008 et avril 2009, l'UNIDIR a entrepris une étude sur la situation concernant la mise en œuvre des dispositions relatives au marquage après fabrication et à l'importation des armes légères contenues dans l'Instrument international de traçage, du Protocole relatif au contrôle des armes à feu et des instruments régionaux. L'enquête avait pour objet de déterminer dans quelle mesure les États respectent les dispositions relatives au marquage après fabrication et à l'importation, d'étudier les pratiques/procédures des États qui le font et de mieux comprendre pourquoi d'autres ne le font pas.

56. Le troisième numéro de 2009 de *Forum du désarmement* porte sur les activités de courtage illicite et comporte plusieurs contributions axées sur les activités de courtage illicite d'armes légères.

57. L'Institut reste un membre actif du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères. Ayant élaboré le chapitre relatif aux profils des pays membres parties au mécanisme de coordination, l'Institut apporte une contribution supplémentaire au Système d'appui à la mise en œuvre du Programme d'action

relatif aux armes légères en construisant un mécanisme sur le web permettant de mettre en adéquation les besoins et les ressources.

2. Traité sur le commerce des armes

58. En plus de ses séminaires régionaux visant à encourager les débats pour un traité sur le commerce des armes, l'Institut envisage de mener des activités supplémentaires liées aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le traité sur le commerce des armes.

3. Réunions du Forum de Genève sur les armes légères et les armes classiques

59. Dans le domaine des armes légères, le Forum de Genève et le Processus de Genève (une initiative du Forum de Genève sur les armes légères qui associe des gouvernements, des organisations internationales et des ONG dans des consultations officieuses régulières en vue de promouvoir et de suivre la mise en œuvre du Programme d'action relative aux armes légères), ont tenu de nombreuses réunions durant 2008-2009 et prévoient d'en tenir d'autres en 2010-2011. Parmi les sujets abordés au cours de ces réunions, figuraient les textes issus de la troisième Réunion biennale des États, le Registre des armes classiques, un traité sur le commerce des armes et le Protocole relatif au contrôle des armes à feu.

4. Mines terrestres, armes à sous-munitions et autres restes explosifs de guerre

60. Au début de 2008, l'Institut a lancé un projet intitulé : « The road from Oslo: analysis of negotiations to address the humanitarian effects of cluster munitions » (Le chemin depuis Oslo : analyse des négociations pour lutter contre l'impact humanitaire des armes à sous-munitions). Une rétrospective analysant les efforts faits sur le plan international pour lutter contre l'impact humanitaire des armes à sous-munitions va être publiée vers la fin de 2009. L'étude fait l'historique du Processus d'Oslo sur les armes à sous-munitions ayant conduit à l'adoption en mai 2008 de la Convention sur les armes à sous-munitions. Le projet a également procédé au suivi des travaux connexes, notamment dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques. Des exposés ont été faits à divers publics sur les mines terrestres, les armes à sous-munitions et les restes explosifs de guerre et des chercheurs du projet ont poursuivi des activités ayant trait à l'Initiative « Disarmament Insight » (Réflexion sur le désarmement) (voir par. 71 ci-après).

61. Le premier numéro de 2010 de *Forum du désarmement* portera sur les aspects pratiques de la mise en œuvre de la Convention sur les armes à sous-munitions et mettra l'accent sur des considérations telles que l'assistance aux victimes, la destruction des arsenaux et le déminage des zones de combat.

62. Dans le cadre du projet de l'Union européenne-Bureau des affaires de désarmement relatif à la Convention sur certaines armes classiques, l'Institut a fait des exposés sur le débat en cours concernant la restriction de l'utilisation des armes à sous-munitions dans le cadre à la fois de la Convention sur certaines armes classiques et du Processus d'Oslo.

63. Sous les auspices du Forum de Genève, l'Institut a aidé à planifier une série de réunions d'information en 2008 sur le Processus d'Oslo ainsi que des réunions en 2009 consacrées à la Convention sur les armes à sous-munitions et il y a participé.

V. Mise en place de réseaux, diffusion et vulgarisation

64. Travaillant avec des chercheurs, des diplomates, des fonctionnaires, des ONG et d'autres institutions, l'Institut assure la jonction entre la communauté des chercheurs, les gouvernements et la société civile.

A. Mise en place de réseaux

65. L'une des fonctions spécifiques de l'Institut est de coopérer activement avec des institutions spécialisées, des organismes et des instituts des Nations Unies ainsi qu'avec d'autres organisations s'employant activement dans le domaine du désarmement. L'Institut a continué de multiplier le nombre d'instituts avec lesquels il collabore – en cherchant notamment à établir des relations avec des organisations se trouvant en dehors du cadre traditionnel des acteurs s'occupant des questions de sécurité.

1. Collaboration avec d'autres instituts des Nations Unies

66. Les 5 et 6 mars 2009, l'Institut a participé à la réunion des directeurs des sept instituts de recherche et de formation des Nations Unies, qui avaient pour objet d'établir des ponts entre les instituts, de leur donner plus de visibilité au sein des Nations Unies, d'harmoniser les procédures et de mieux coordonner leurs principales fonctions d'appui au système des Nations Unies. Avec l'aval du Secrétaire général, les directeurs des instituts sont convenus de resserrer la coopération et de clarifier et d'améliorer les processus/procédures afin de permettre aux instituts de mieux remplir leur mandat.

2. Conférences, séminaires et réunions de discussion

67. L'Institut tient une série de réunions de recherche de différents types pour examiner des questions ayant trait à la sécurité, au contrôle des armements et au désarmement; susciter la coopération avec et entre instituts de recherche dans les domaines concernés et aider à éduquer la communauté diplomatique (à Genève en particulier) sur des questions actuelles et futures.

B. Diffusion

68. L'Institut diffuse de plus en plus des matériels par l'intermédiaire de son site Web, notamment des enregistrements sonores des réunions de l'Institut, le texte intégral des publications, des descriptifs de projet et des exposés.

69. L'Institut évalue actuellement la diffusion des résultats de ses travaux de recherche et de ses matériels, en accordant une attention particulière à la répartition géographique. Les résultats de cette évaluation, attendus pour 2010, serviront de base à une nouvelle stratégie de vulgarisation.

C. Vulgarisation

70. L'objectif des activités de vulgarisation de l'Institut est de promouvoir le travail de l'Institut et les résultats de ses travaux de recherche et de chercher activement à nouer de nouveaux partenariats.

71. *Disarmament Insight*, (Initiative de réflexion sur le désarmement), initiative de collaboration du projet intitulé « Disarmament as Humanitarian Action » (Le désarmement en tant qu'action humanitaire) et du Forum de Genève, a été lancé en avril 2007. Ce mécanisme de vulgarisation fournit des outils sur le Web, notamment un blog de recherche (www.disarmamentinsight.blogspot.com), sur lequel de nouveaux articles sont régulièrement présentés.

72. Dans le cadre de ses activités de vulgarisation, l'Institut a également établi une présence sur le Web par le biais de sites de réseautage social et étudie d'autres supports électroniques à de futures initiatives.

1. Forum du désarmement

73. La revue trimestrielle de l'Institut, *Forum du désarmement*, célèbre son dixième anniversaire en 2009. Il s'agit d'une publication bilingue (anglais et français) sur les questions de désarmement et de sécurité – la seule revue des Nations Unies consacrée à ces questions. L'Institut considère la revue à la fois une contribution de fond à son programme de travail et un instrument de vulgarisation vedette de l'Institut.

74. Durant la dernière décennie, la revue a abordé une large gamme de sujets allant des matériaux fissiles, du terrorisme nucléaire à des questions régionales spécifiques et au rôle de la société civile dans les initiatives de désarmement. La revue est accessible en ligne. Une nouvelle identité visuelle pour la revue est en cours d'élaboration et l'Institut recherche activement des contributions pour soutenir la publication de *Forum du désarmement*.

2. Éducation en matière de désarmement

75. En mai 2009, en coopération avec le Ministère japonais des affaires étrangères, le James Martin Center pour les études sur la non-prolifération de l'Institut d'études internationales de Monterrey et le Bureau des affaires de désarmement, l'Institut a coparrainé la manifestation consacrée au thème de « Disarmament and non-prolifération : yes, we can » (Le désarmement et la non-prolifération : si, c'est possible), tenue en marge de la troisième session de 2009 à New York du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010. Le séminaire a recherché des moyens novateurs de promouvoir l'application des recommandations figurant dans l'étude de l'ONU sur l'éducation et la formation en matière de désarmement et de non-prolifération (A/57/124).

76. Les fonctionnaires de l'Institut présentent régulièrement des exposés à des réunions destinées à éduquer les diplomates basés à Genève sur les questions de désarmement. Parmi ces réunions figurent un atelier annuel d'orientation d'une journée du Forum de Genève pour familiariser les diplomates nouvellement arrivés à Genève avec les questions de désarmement et de sécurité ainsi que des réunions organisées par le Centre de Genève de politique de sécurité.

77. Les représentants de l'Institut font souvent des exposés aux groupes d'universitaires en visite, aux parlementaires, aux officiels, aux décideurs venant des capitales et au Programme de bourses en matière de désarmement.

78. À la fin de 2009, l'Institut, le Centre sur la politique de sécurité et la Fondation Friedrich Ebert Stiftung coparraineront un séminaire d'une journée et demie, provisoirement intitulé *The role of different actors in disarmament*, (Le rôle des différents acteurs dans le désarmement), il a pour objet de réunir des représentants de la société civile, des gouvernements (avec un accent spécial sur l'hémisphère austral) ainsi que d'organisations internationales/régionales afin qu'ils étudient comment améliorer leur interaction.

VI. Publications

79. La nouvelle identité visuelle de l'Institut lancée en 2008 a suscité un grand nombre de réactions positives. La Section des publications de l'Institut travaille actuellement sur une nouvelle identité visuelle pour le *Forum du désarmement* ainsi que sur une série de documents périodiques électroniques.

80. Le programme de publications de l'Institut pour la période 2009-2010 portera également sur des sujets tels que les matériaux fissiles, les armes à sous-munitions, la non-prolifération et le cycle du combustible nucléaire, des questions relatives à la sécurité de l'espace et les engagements pris en ce qui concerne l'établissements des rapports sur les armes légères.

81. Entre juillet 2008 et juin 2009, l'Institut a produit les publications suivantes :

Ouvrages

Multilateralization of the Nuclear Fuel Cycle : Assessing the Existing Proposals, Yury Yudin, 2009, (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.09.0.6).

Unfinished Business: The Negotiation of the CTBT and the End of Nuclear Testing, Rebecca Johnson, 2009, (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.09.0.4).

The Value of Diversity in Multilateral Disarmament Work, John Borrie and Ashley Thornton, 2008, (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.08.0.5).

Implementing the United Nations Programme of Action on Small Arms and Light Weapons – Analysis of the National Reports Submitted by States from 2002 to 2008, Sarah Parker and Silvia Cattaneo 2008 (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.08.0.4).

Security in Space: The Next Generation. Conference Report 31 March–1 April 2008, 2008, (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.08.0.3).

Implementing Resolution 1540: The Role of Regional Organizations, Lawrence Scheinman (ed.), 2008, (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.08.0.1).

Forum sur le désarmement

N° 3, 2008: Uranium Weapons

N° 4, 2008: La dynamique complexe des armes légères en Afrique de l'Ouest

N° 1 et 2, 2009: Tenth Anniversary: Ideas for Peace and Security

VII. Activités de recherche prévues pour 2009-2011

82. Le programme de recherche de l'UNIDIR est conçu sur le long terme, avec des activités pouvant durer de deux à cinq ans. Toutefois, un bon nombre de projets sont à brève échéance et sont conçus pour avoir un impact rapide.

83. Dans le programme pour 2009-2011, l'Institut prévoit de poursuivre ses travaux. L'Institut élabore une stratégie de croissance fondée sur une nouvelle structure de programme qui non seulement prend en compte les préoccupations actuelles mais également permet à l'Institut de relever les défis nouveaux et futurs à la paix et à la sécurité.

84. Les projets de recherche spécifiques comprennent, sans s'y limiter, les projets énumérés ci-après pour lesquels l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement sollicite des financements afin de lancer ou d'élargir son programme de travail actuel :

- Le désarmement nucléaire;
- Les actions visant à promouvoir l'entrée en vigueur du TICE;
- Les approches multinationales du cycle du combustible nucléaire;
- Actions tendant à favoriser des négociations fructueuses concernant un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles;
- La mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques et à toxines et de la Convention sur les armes chimiques;
- La sécurité dans l'espace;
- La sécurité de l'information et la guerre cybernétique;
- Le Protocole pour l'évaluation des besoins de sécurité;
- Les femmes et la sécurité;
- La mise en œuvre du Programme d'action relatif aux armes légères;
- Le traité sur le commerce des armes;
- L'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération;
- L'amélioration des relations entre les civils et les militaires dans le maintien de la paix, le rétablissement de la paix et les actions humanitaires.

85. Au cours de la période 2009-2010, l'Institut élaborera une stratégie de mobilisation de ressources liée à la restructuration éventuelle des programmes et au programme de travail prévu. Sans préjudice de la subvention prélevée sur le budget ordinaire de l'ONU, il importe d'établir une base financière plus durable. Il importe également de mettre en place et de maintenir les capacités – ce qui ne peut se faire

qu'avec une base financière stable ne dépendant pas du financement spécifique à des projets. La stratégie de financement reposera sur quatre piliers qui consisteront à : viser à augmenter la subvention provenant du budget ordinaire de l'ONU et mettre en œuvre les recommandations précédentes de l'Assemblée générale concernant l'appui au personnel permanent; financer les thèmes de programme (plutôt que de compter uniquement sur des fonds alloués aux projets au cas par cas); mettre en place des ressources de base par l'intermédiaire de gouvernements donateurs; et reprendre contact avec les fondations et les organisations caritatives. L'Institut espère qu'il sera ainsi en mesure de se développer de manière durable et de renforcer sa capacité de remplir son mandat.

Annexe I

Recettes et dépenses pour 2007 et 2008 et prévisions pour 2009 et 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Rubrique | 2007 | 2008 | 2009 (estimation) | 2010 (estimation) |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| A. Fonds disponibles au début de l'année | 1 667,7 | 1 667,3 ^a | 1 259,5 ^b | 876,5 ^c |
| B. Recettes : | | | | |
| Contributions volontaires et dons publics | 2 104,5 ^d | 1 785,9 ^e | 2 574,7 ^f | 1 228,5 ^g |
| Subvention de l'Organisation des Nations Unies (budget ordinaire) | 262,0 | 243,1 | 307,8 | 273,7 |
| Contributions d'autres organismes | 18,0 ^d | 18,0 ^e | 18,0 ^f | 20,0 ^g |
| Intérêts créditeurs | 72,1 | 44,8 | 40,0 | 20,0 |
| Recettes accessoires | 12,7 | 8,2 | 0,0 | 0,0 |
| Total des recettes | 2 469,3 | 2 100,0 | 2 940,5 | 1 542,2 |
| C. Ajustements sur exercice antérieur | 0,0 | -10,0 ^b | 0,0 | 0,0 |
| D. Remboursement à un donateur | 0,0 | -65,0 ⁱ | 0,0 | 0,0 |
| E. Engagement des exercices antérieurs | 0,0 | 22,5 | 0,0 | 0,0 |
| F. Montant total des fonds disponibles | 4 137,0 | 3 714,8 | 4 200,0 | 2 418,7 |
| G. Dépenses | 2 469,7 | 2 455,3 | 3 323,5 | 2 019,2 |
| H. Solde en fin d'année | 1 667,3 ^a | 1 259,5 ^b | 876,5 ^c | 399,5 ^j |

^a Dont 292 300 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2007.^b Dont 308 700 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2008.^c Dont 348 300 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2009.^d Voir en annexe III le détail des recettes de l'UNIDIR pour 2007 provenant de sources volontaires.^e Voir en annexe III le détail des recettes de l'UNIDIR pour 2008 provenant de sources volontaires.^f Voir en annexe III le détail des recettes de l'UNIDIR pour 2009 provenant de sources volontaires.^g Voir en annexe III le détail des recettes de l'UNIDIR pour 2010 provenant de sources volontaires. Les prévisions concernant les contributions pour 2010 sont prudentes. On sait par expérience qu'elles seront bien plus élevées, mais il n'est évidemment pas possible de le garantir à ce stade.^h Ajustement sur la contribution du Mexique (10 000 dollars).ⁱ Remboursement à la Norvège au titre du projet intitulé « Faire participer les femmes au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration en améliorant la recherche, la formation et l'éducation ». En raison d'une modification apportée au projet avec l'accord du donateur.^j Dont 234 700 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2010.

Annexe II

Ressources nécessaires : 2007-2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Ressources nécessaires</i> | 2007 (1) | 2008 (2) | 2009 ^a (estimation) (3) | 2010 ^a (estimation) (4) | <i>Augmentation/ (réduction) (4-3)</i> |
|---|----------------|----------------|--|--|--|
| A. Dépenses directes d'administration | | | | | |
| Traitement et dépenses communes de personnel | 461,8 | 594,1 | 767,4 | 755,5 | -11,9 |
| Personnel temporaire autre que pour les réunions | 19,2 | 153,8 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Personnel temporaire pour les réunions | 13,5 | 18,4 | 43,2 | 4,9 | -38,3 |
| Honoraires et frais de voyage des consultants | 89,4 | 53,8 | 55,9 | 38,2 | -17,7 |
| Groupes spéciaux d'experts | 122,1 | 114,4 | 560,3 | 58,8 | -501,5 |
| Contrat de prestations de services individuels | 1 490,1 | 1 235,8 | 1 416,0 | 872,6 | -543,4 |
| Frais de voyage du personnel en mission | 123,0 | 123,6 | 136,0 | 59,7 | -76,3 |
| Travaux contractuels d'imprimerie | 0,0 | 0,6 | 4,9 | 2,0 | -2,9 |
| Formation | 3,3 | 3,4 | 4,6 | 3,7 | -0,9 |
| Services contractuels | 2,4 | 2,4 | 65,0 | 80,1 | 15,1 |
| Représentation | 12,3 | 14,9 | 23,7 | 8,9 | -14,8 |
| Locaux : location et entretien | 1,1 | 0,7 | 15,6 | 5,9 | -9,7 |
| Location de matériel de bureau | 6,6 | 4,3 | 11,2 | 4,0 | -7,2 |
| Location de matériel de conférence | 0,4 | 0,9 | 8,4 | 3,6 | -4,8 |
| Dépenses du Comité directeur de projet et du bureau de pays du PNUD | 0,1 | 0,1 | 0,7 | 1,3 | 0,6 |
| Frais bancaires | 0,6 | 0,5 | 1,0 | 1,0 | 0,0 |
| Communication | 0,1 | 0,5 | 23,4 | 17,2 | -6,2 |
| Acquisition de matériel de bureau | 1,2 | 0,6 | 16,6 | 2,6 | -14,0 |
| Acquisition de progiciels | 2,8 | 0,4 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Remplacement de matériel informatique | 1,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Fournitures pour stockage et archivage des données | 0,0 | 3,0 | 8,0 | 0,0 | -8,0 |
| Fournitures de papeterie et de bureau | 0,1 | 0,5 | 2,4 | 1,3 | -1,1 |
| Papier pour reproduction interne | 0,0 | 10,9 | 12,0 | 12,0 | 0,0 |
| Abonnements et commandes renouvelables | 1,0 | 1,2 | 1,2 | 1,2 | 0,0 |
| Livres et fournitures pour la bibliothèque | 0,1 | 0,2 | 2,4 | 1,6 | -0,8 |
| Total A | 2 352,2 | 2 339,0 | 3 179,9 | 1 936,1 | -1 243,8 |
| B. Dépenses d'appui aux programmes (5 % du total A, moins la subvention de l'ONU) | 117,5 | 116,3 | 143,6 | 83,1 | -60,5 |
| Montant total des dépenses (A + B) | 2 469,7 | 2 455,3 | 3 323,5 | 2 019,2 | -1 304,3 |

| <i>Ressources nécessaires</i> | 2007 (1) | 2008 (2) | 2009 ^a (estimation) (3) | 2010 ^a (estimation) (4) | <i>Augmentation/ (réduction) (4-3)</i> |
|--|----------------|----------------|--|--|--|
| C. Réserve d'exploitation (15 % des prévisions de dépenses financées au moyen des contributions autres que celles de l'Union européenne, moins la subvention de l'ONU, et 5 % des prévisions de dépenses financées au moyen des contributions de l'Union européenne) | 292,3 | 308,7 | 348,3 | 234,7 | -113,6 |
| Total général A + B + C | 2 762,0 | 2 764,0 | 3 671,8 | 2 253,9 | -1 417,9 |

^a Ces chiffres pourront être revus à la hausse lorsque les propositions de financement actuelles seront confirmées.

A. Dépenses directes relatives aux programmes et à l'administration pour 2010

En attendant que les demandes de collecte de fonds en instance soient approuvées, des montants minima sont prévus pour les programmes de recherche et les dépenses d'administration. Ils seront toutefois majorés au fur et à mesure que des fonds seront reçus.

Traitements et dépenses communes de personnel : 755 500 dollars. Le montant prévu permettra de couvrir les traitements du personnel permanent de l'UNIDIR et les dépenses de personnel connexes. En 2010, les effectifs comprendront la Directrice (D-2), le Directeur adjoint (D-1) et deux agents des services généraux. Le montant total prévu à cette rubrique est calculé à partir des coûts salariaux standard applicables à Genève en 2010 (version 1); il fait apparaître une diminution de 11 900 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009, principalement parce que celles-ci prévoyaient l'ouverture de crédits pour financer les dépenses d'installation du nouveau Directeur.

Personnel temporaire pour les réunions : 4 900 dollars. Le montant prévu permettra de recruter du personnel temporaire pour les réunions que tiendra l'UNIDIR en 2010. Il représente une baisse de 38 300 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009, principalement parce que seulement une conférence sera organisée à Vienne en 2010 dans le cadre du projet « Vers un traité sur le commerce des armes », qui prévoit la tenue de six séminaires régionaux d'ici à la fin 2009.

Honoraires et frais de voyage des consultants : 38 200 dollars. Le montant prévu permettra de recruter des traducteurs indépendants (5 000 dollars) et des consultants pour dispenser une assistance au groupe d'experts gouvernementaux sur la sécurité de l'information (15 000 dollars), au projet Approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire (5 000 dollars) et au Protocole pour l'évaluation des besoins de sécurité – Phase deux (13 200 dollars). Il représente une baisse de 17 700 dollars par rapport aux ressources prévues pour 2009.

Groupe spéciaux d'experts : 58 800 dollars. Le montant prévu servira à couvrir les frais de voyage des experts qui participeront à la Conférence sur l'espace extra-atmosphérique qui se tiendra en 2010 (16 600 dollars), aux séminaires sur un traité visant à interdire la production de matières fissiles (8 000 dollars), aux

Approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire (6 000 dollars), aux trois séminaires financés par le Gouvernement français (15 000 dollars) et aux réunions d'experts dans le cadre du projet « Protocole pour l'évaluation des besoins de sécurité » (13 200 dollars). Il est en baisse de 501 500 dollars par rapport aux dépenses prévues en 2009, parce que le projet « Vers un traité sur le commerce des armes », qui consistait à organiser des séminaires régionaux jusqu'à la fin 2009, s'achèvera début 2010.

Contrats de prestation de services individuels : 872 600 dollars. Le montant prévu permettra de proroger les contrats du personnel qui travaille sur des projets en cours. Les ressources prévues font apparaître une diminution de 543 400 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009, car plusieurs projets arrivent à leur terme en 2009. Il convient de noter que les crédits demandés au titre de la phase deux du Protocole pour l'évaluation des besoins de sécurité (197 600 dollars) ne portent que sur six mois et que le montant sera doublé lorsque des accords de financement auront été signés pour les six derniers mois du projet. En outre, ce montant augmentera à mesure que de nouveaux projets seront financés et établis.

Frais de voyage du personnel en mission : 59 700 dollars. Le montant prévu pour 2010 servira à financer des voyages afférents aux projets de recherche, à savoir l'étude Approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire (8 500 dollars), Protocole pour l'évaluation des besoins de sécurité – Phase deux (39 500 dollars) ainsi que d'autres types de voyage, comme les voyages pour collecte de fonds (14 600 dollars). Plusieurs projets devant s'achever en 2009 ou début de 2010, ce montant fait apparaître une diminution de 76 300 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009. Toutefois, le montant prévu augmentera à mesure que de nouveaux projets seront financés.

Travaux contractuels d'imprimerie : 2 000 dollars. Ce montant est en baisse de 2 900 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009. Il permettra d'acheter des photos pour la couverture des publications.

Autre formation spécialisée : 3 700 dollars. Le montant prévu fait apparaître une diminution de 900 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009 et sera utilisé aux fins d'activités de la formation continue.

Autres services contractuels : 80 100 dollars. Le montant prévu, qui fait apparaître une augmentation de 15 100 dollars par rapport aux crédits demandés en 2009, servira à proroger les services contractuels existants concernant le site Web, les autres services liés au matériel informatique (4 000 dollars) ainsi qu'à obtenir les services d'un partenaire autrichien aux fins de l'organisation, à Vienne, en 2010, du dernier séminaire au titre du projet « Vers un traité sur le commerce des armes » (76 400 dollars).

Représentation : 8 900 dollars. Le montant prévu pour 2010 fait apparaître une baisse de 14 800 dollars par rapport aux prévisions de 2009, parce que presque tous les séminaires régionaux organisés dans le cadre du projet « Vers un traité sur le commerce des armes » se tiendront en 2009.

Locaux : location et entretien : 5 900 dollars. Le montant prévu, en diminution de 9 700 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009, servira à couvrir la location de salles de conférence pour des séminaires dans le cadre du traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles et pour les missions de

recherche sur le terrain dans le cadre du Protocole pour l'évaluation des besoins de sécurité.

Location de matériel de bureau : 4 000 dollars. Le montant prévu, qui fait apparaître une diminution de 7 200 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009, servira à couvrir la location de photocopieuses et de télécopieurs.

Location de matériel de conférence : 3 600 dollars. Le montant prévu servira à couvrir les dépenses afférentes au service des conférences de l'UNIDIR en 2010. Il fait apparaître une diminution de 4 800 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009.

Dépenses du Comité directeur de projet et des bureaux de pays du PNUD : 1 300 dollars. Ce montant, en augmentation de 600 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009, servira à couvrir les dépenses d'appui au programme des bureaux de pays du PNUD dans le cadre des missions organisées au titre du projet Protocole pour l'évaluation des besoins de sécurité.

Frais bancaires : 1 000 dollars. Le montant prévu servira à couvrir les frais bancaires en 2010. Il est égal aux prévisions révisées de 2009.

Communication : 17 200 dollars. Le montant prévu servira à rembourser l'Office des Nations Unies à Genève pour l'utilisation des téléphones fixes et mobiles et à payer le coût des communications. Ce montant, en diminution de 6 200 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009, pourrait être revu à la hausse au cas où l'UNIDIR organiserait des missions sur le terrain.

Acquisition de matériel de bureau : 2 600 dollars. Le montant prévu fait apparaître une diminution de 14 000 dollars par rapport aux dépenses prévues en 2009, essentiellement parce que la totalité du matériel nécessaire aux fins du projet « Vers un traité sur le commerce des armes » est achetée en 2009. Ce montant pourra être revu à la hausse, si de nouveaux projets sont financés.

Fournitures de stockage et d'archivage des données. Il n'est pas demandé de ressources pour 2010. La diminution de 8 000 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009 s'explique par le fait que cette somme avait été demandée en 2009 pour acheter des clefs USB, afin de distribuer la documentation relative au projet « Vers un traité sur le commerce des armes ».

Fournitures de papeterie et de bureau : 1 300 dollars. Le montant prévu, en diminution de 1 100 dollars par rapport au montant demandé en 2009 servira à l'achat de fournitures de bureau en 2010.

Papier pour reproduction interne : 12 000 dollars. Le montant prévu sous cette rubrique servira à acheter du papier pour la publication de la revue *Forum du désarmement*. Il est égal aux prévisions révisées de 2009.

Abonnements et commandes renouvelables : 1 200 dollars. Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2009, servira à prolonger les abonnements en cours.

Livres et fournitures pour la bibliothèque : 1 600 dollars. Le montant prévu, en diminution de 800 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009, servira à acheter des livres spécialisés.

B. Dépenses d'appui au programme

Un montant de 83 100 dollars, représentant 5 % du montant total des dépenses prévues, moins la subvention de l'ONU prélevée sur son budget ordinaire (273 700 dollars) est demandé pour les dépenses d'appui au programme en 2010.

C. Réserve d'exploitation

Conformément à l'instruction administrative ST/AI/284, un montant de 234 700 dollars sera retenu au titre de la réserve d'exploitation. Il représente 15 % des prévisions de dépenses pour 2010 financées au moyen des contributions autres que celles de l'Union européenne, moins la subvention de l'ONU, et 5 % des prévisions de dépenses financées au moyen des contributions de l'Union.

Annexe III

Contributions volontaires pour 2007 et 2008 et état pour 2009 et 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Contributions volontaires</i> | 2007 | 2008 | 2009 ^a | 2010 ^a |
|--|------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| A. Contributions des gouvernements | | | | |
| Australie | 0 | 98 530 | 115 020 | 0 |
| Autriche | 0 | 78 864 | 0 | 0 |
| Canada | 104 066 | 15 017 | 35 560 | 12 800 |
| Chine | 35 000 | 19 985 | 20 000 | 20 000 |
| États-Unis d'Amérique | 150 000 | 0 | 0 | 0 |
| Fédération de Russie | 100 000 | 100 000 | 100 000 | 100 000 |
| Finlande | 53 763 | 62 208 | 55 788 | 55 000 |
| France | 48 300 | 343 250 | 323 895 | 324 000 |
| Inde | 4 982 | 0 | 0 | 0 |
| Irlande | 10 000 | 30 000 | 0 | 0 |
| Israël | 8 995 | 9 694 | 10 000 | 10 000 |
| Japon | 30 000 | 32 625 | 0 | 0 |
| Luxembourg | 6 485 | 7 396 | 9 843 | 10 000 |
| Mexique | 0 | 10 000 | 5 000 | 5 000 |
| Norvège | 495 340 | 571 346 | 180 658 | 115 000 |
| Nouvelle-Zélande | 0 | 23 799 | 0 | 0 |
| Pays-Bas | 257 178 | 125 573 | 336 152 | 370 711 |
| République de Corée ^b | 0 | 50 000 | 30 000 | 30 000 |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | 35 440 | 37 097 | 39 783 | 40 000 |
| Saint-Siège | 0 | 0 | 10 000 | 10 000 |
| Suède | 289 000 | 40 000 | 44 269 | 0 |
| Suisse | 59 400 | 67 072 | 104 942 | 60 000 |
| Turquie | 0 | 5 000 | 5 000 | 5 000 |
| Total des contributions des gouvernements | 1 687 949 | 1 727 456 | 1 425 910 | 1 167 511 |
| B. Dons publics | | | | |
| Commission européenne | 226 749 | 0 | 1 056 746 | 36 951 |
| Fondation Marie Curie | 6 560 | 3 588 | 0 | 0 |
| Institut universitaire de hautes études internationales | 121 118 | 0 | 67 987 | 0 |
| Northeastern University | 3 000 | 0 | 0 | 0 |
| Secure World Foundation | 0 | 6 877 | 15 000 | 15 000 |
| Simons Foundation | 17 213 | 38 780 | 9 046 | 9 000 |

| <i>Contributions volontaires</i> | 2007 | 2008 | 2009 ^a | 2010 ^a |
|--|------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| Université de Genève | 41 894 | 9 174 | 0 | 0 |
| Total des dons publics | 416 534 | 58 419 | 1 148 779 | 60 951 |
| Total des contributions volontaires (A + B) | 2 104 483 | 1 785 875 | 2 574 689 | 1 228 462 |
| C. Contributions interorganisations | | | | |
| Bureau des affaires de désarmement | 18 000 | 18 000 | 18 000 | 20 000 |
| Total des contributions interorganisations | 18 000 | 18 000 | 18 000 | 20 000 |
| Total général (A + B + C) | 2 122 483 | 1 803 875 | 2 592 689 | 1 248 462 |

^a Ces chiffres pourront être revus à la hausse lorsque les propositions de financement seront confirmées.

^b Le tableau montre une contribution de 50 000 dollars de la République de Corée pour 2008; un montant de 20 000 dollars a été versé en décembre 2007 mais a été affecté en 2008 comme l'avait demandé la Mission permanente de la République de Corée auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, dans sa note du 10 décembre 2007, adressée à l'UNIDIR, et un montant de 30 000 dollars a été versé le 15 décembre 2008 mais a été affecté en 2009.

Annexe IV

État des prévisions de recettes provenant de contributions volontaires pour 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Donateur | Montant total des contributions | Objet | |
|--|---------------------------------|------------------|--|
| | | Projets spéciaux | Autres fins (y compris frais d'administration) |
| A. Contributions des gouvernements | | | |
| Australie ^a | 115 020 | 92 016 | 23 004 |
| Canada ^b | 35 560 | 28 448 | 7 112 |
| Chine ^c | 20 000 | 16 000 | 4 000 |
| Fédération de Russie ⁱ | 100 000 | 80 000 | 20 000 |
| Finlande ^d | 55 788 | 11 158 | 44 630 |
| France ^e | 323 895 | 29 300 | 294 595 |
| Israël | 10 000 | 8 000 | 2 000 |
| Luxembourg | 9 843 | 7 874 | 1 969 |
| Mexique | 5 000 | 4 000 | 1 000 |
| Norvège ^g | 180 658 | 48 625 | 132 033 |
| Pays-Bas ^f | 336 152 | 268 922 | 67 230 |
| République de Corée ^h | 30 000 | 24 000 | 6 000 |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ^l | 39 783 | 31 826 | 7 957 |
| Saint-Siège | 10 000 | 8 000 | 2 000 |
| Suède ^j | 44 269 | 35 415 | 8 854 |
| Suisse ^k | 104 942 | 32 240 | 72 702 |
| Turquie | 5 000 | 4 000 | 1 000 |
| Total des contributions des gouvernements | 1 425 910 | 729 824 | 696 086 |
| B. Dons publics | | | |
| Commission européenne ^m | 1 056 746 | 951 071 | 105 675 |
| Fondation Marie Curie ⁿ | 67 987 | 61 188 | 6 799 |
| Secure World Fondation ^c | 15 000 | 12 000 | 3 000 |
| Simons Foundation ^c | 9 046 | 7 237 | 1 809 |
| Total des dons publics | 1 148 779 | 1 031 496 | 117 283 |
| Total des contributions volontaires (A + B) | 2 574 689 | 1 761 320 | 813 369 |

| Donateur | Montant total des contributions | Objet | |
|---|------------------------------------|---------------------|--|
| | | Projets spéciaux | Autres fins (y compris frais d'administration) |
| C. Contributions interorganisations | | | |
| Bureau des affaires de désarmement ^o | 18 000 | 14 400 | 3 600 |
| Total des contributions interorganisations | 18 000 | 14 400 | 3 600 |
| Total général (A + B + C) | 2 592 689 | 1 775 720 | 816 969 |

^a Pour le projet sur l'efficacité de l'aide et de l'assistance multilatérales en vue du désarmement et de la sécurité : construire des passerelles.

^b Dix mille dollars pour la reprise des travaux de la Conférence du désarmement; 12 098 dollars pour une analyse comparative du marquage à l'importation et 13 465 dollars pour la Conférence sur la sécurité dans l'espace 2009 : pour un espace plus sûr.

^c Pour la Conférence sur la sécurité dans l'espace 2009 : pour un espace plus sûr.

^d Pour un projet concernant le traité sur le commerce des armes.

^e Pour le poste de directeur adjoint; 10 000 dollars pour la traduction en français du *Forum du désarmement* et 26 225 dollars pour financer la tenue de séminaires en 2009.

^f Pour le projet concernant le protocole sur l'évaluation des besoins de sécurité-phase deux.

^g Cent dix-huit mille trois cent soixante-deux dollars pour le financement des activités de base et 62 298 dollars pour le projet concernant les organisations régionales et l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité.

^h Pour des travaux sur le commerce illicite des armes légères.

ⁱ Pour le séminaire sur les approches multilatérales du cycle du combustible, la Conférence sur la sécurité dans l'espace 2009 : pour un espace plus sûr, et des travaux sur la sécurité de l'information.

^j Pour la coopération entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies en matière de consolidation de la paix.

^k Soixante et un mille six cent vingt dollars pour le financement de base; 2 000 dollars pour l'application du *Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères : analyse des rapports présentés par les États de 2006 à 2009*; 41 322 dollars pour un projet concernant un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

^l Pour les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire.

^m Pour le séminaire « Appui aux activités de l'Union européenne visant à promouvoir dans les pays tiers la conclusion d'un traité sur le commerce des armes ».

ⁿ Pour la planification Union européenne-Organisation des Nations Unies aux fins de la gestion des crises et de la consolidation de la paix : promotion des meilleures pratiques et enseignements interinstitutionnels.

^o Huit mille dollars pour des services de consultant au Groupe d'experts gouvernementaux de la technologie de l'information et 10 000 dollars pour l'application du *Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères : analyse des rapports présentés par les États de 2006 à 2009*.

Annexe V

Dépenses estimatives de personnel permanent et subvention au titre du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, 2009 et 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Personnel permanent</i> | 2009 | 2010 |
|---|----------------|----------------|
| Directrice | 268,3 | 276,0 |
| Directrice adjointe | 249,7 | 256,3 |
| Deux agents des services généraux | 219,8 | 223,2 |
| Frais d'installation (nouvelle directrice) | 29,6 | 0,0 |
| Chef de projets et des publications | 128,2 | 129,8 |
| Assistant à l'élaboration des projets et à la collecte de fonds | 96,3 | 90,5 |
| Éditeur, publications | 88,9 | 90,5 |
| Responsable de la gestion du système informatique | 60,0 | 61,1 |
| Traducteur (traduction en français du <i>Forum du désarmement</i>) | 88,9 | 90,5 |
| Éditeur (<i>Forum du désarmement</i>) | 44,5 | 45,8 |
| Total des dépenses de personnel permanent | 1 274,8 | 1 263,7 |
| Subvention au titre du budget ordinaire ^a | 307,8 | 273,7 |
| Montant financé au moyen de contributions volontaires et de dons | 966,4 | 990,0 |
| Pourcentage financé au moyen de la subvention de l'ONU | 24,16 | 21,66 |

^a La subvention demandée pour 2008-2009 au titre du budget ordinaire de l'ONU s'élevait à 485 500 dollars. Elle a été ajustée pour tenir compte des coûts en 2009. Le montant demandé pour 2010-2011 est de 558 200 dollars.